

Organisée par l'association MASH et l'IMES de Proisy

RANDONNÉE VÉLO/TRICYCLE

SEP



27

Le long de l'axe vert

12 rue de chigny

02120 Marly-Gomont

10H



14H



INFORMATION

Programme de la journée (journée ouverte aux jeunes et aux adultes licenciés FFSA)

10h00 : Accueil du public

10h30-12h30 : Randonnées vélo/tricycle sur l'axe vert

12h30-13h30 : Repas (Chaque groupe doit prévoir son repas, un espace dédié lui sera réservé)

14h00 : Clôture de la manifestation et remise des récompenses

Concernant le matériel

Attention : Chaque participant doit venir **avec son vélo ou son tricycle en état de marche (frein qui fonctionne, pneus gonflés, sonnette...)**, le port du casque est **obligatoire** pour les jeunes de moins de 12 ans et vivement conseillé pour les jeunes de +12 ans et les adultes, **le gilet de signalisation** est également vivement conseillé

Concernant la météo

En fonction de la météo, la manifestation peut être **annulée** pour cause de mauvais temps, une décision sera prise 48h avant le début de la manifestation.

Concernant le Public

Cette manifestation est ouverte aux jeunes et aux adultes **sachant** rouler à vélo ou en tricycle, cette manifestation est également ouverte aux personnes disposant d'un fauteuil roulant électrique, le parcours le permet, ils pourront accompagner leur camarade le long du trajet.

Condition d'inscription

Cette journée est ouverte aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, à partir de l'âge de 5 ans, dans une association ou un établissement médico-social et :

- Titulaires d'une licence sportive jeune/adulte annuelle FFSA, ou d'un pass' sportif à 10 euros (+ certificat de non-contre-indication à la pratique du sport en cours de validité + attestation de responsabilité civile)

A prévoir :

- Tenue de sport (jogging, Short, veste, tee-shirt, basket) pour les pratiquants et accompagnants.
- bouteille d'eau
- Casquette et crème solaire (en fonction de la météo)

Fiche d'inscription journée randonnée tricycle 27/09/2023

A renvoyer avant le 22 septembre 2023 12h00 à :

Yanis.ruaux@sportadapte.fr

NOM DU RESPONSABLE :

CLUBS / ETABLISSEMENT :

N°affiliation :

ADRESSE :

Téléphone : E-mail :

Public jeune			Public Adulte			
NOM	PRENOM	DATE NAISSANC E ET AGE	SEXE	N°LICENCE	Licence découverte* 10 euros	
TOTAL A PAYER (chèque à l'ordre du CDSA 02) :					€	

**Tarif licence découverte pour les non-licenciés (10 euros)*

Certificat Médical

(Si le sportif n'est pas licencié au sport adapté et qu'il décide de souscrire à une licence découverte)



**CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA
PRATIQUE DU SPORT OU DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE EN SPORT ADAPTÉ
SAISON SPORTIVE 2023/2024**

Valable 1 an à compter de la date de signature

N° de licence FFSA : _____ Nom du club FFSA : _____

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie, après avoir examiné Mme, M. _____

Né(e) le . _____

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique du sport en en sport adapté « hors compétition » que le licencié aura choisie (participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous, pratique en sport santé). **et note ci-dessous les restrictions éventuelles en terme de disciplines**

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

- _____
- _____
- _____
- _____

Restrictions ou remarques éventuelles : . _____

NB : pour les disciplines concernées par l'article A 231- du code du sport, modifiés par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce [texte](#) (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence.

Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet du médecin

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____

Responsable légal de _____



- Accepte d'être photographié(e) et/ou être pris(e) en vidéo par le photographe de l'évènement



- N'accepte pas d'être photographié(e) et/ou être pris(e) en vidéo par le photographe de l'évènement

Ces images peuvent être utilisées sous quelques formes que ce soit (Album de l'évènement, etc.) Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ainsi que les organisateurs et toutes autres personnes agissantes avec sa permission.

En signant cet article, je déclare avoir lu les conditions du droit à l'image.

Fait à _____

Le _____

Signature

Adresse du lieu de pratique

Le long de l'axe vert

Adresse de rendez-vous

12 rue de Chigny

02120 Marly Gomont

Contact



Yanis Ruaux



06.35.58.68.73



Yanis.ruaux@sportadapte.fr